



# Procès-Verbal

## Commission Régionale Aide Sociale et Morale

---

### **Réunion du 20 décembre 2018**

*Président* : R. FOURNEL.

*Secrétaire* : A. PONTON.

*Membres* : G. DEPIT, R. MONTAGNIER, G. SAEZ, M FEYEUX, A. CROTTE, A. CHAMPEIL, J.P. GONTHIER.

*Excusés* : B. BARBET, C. AURIAC, D. DRESCOT, A. MIGNOT, G. GUITTARD, L. JURY, M. MUFFAT-JOLY, N. BAILLY.

#### **ORDRE DU JOUR**

Le Président accueille les membres présents et excuse le représentant du District du Cantal. Il salue le Président Délégué de la LAuRAFoot, Lilian JURY et informe la Commission de la position financière.

#### **District de la Loire :**

Dossier sinistre des locaux de Saint-Victor-sur-Loire : la Commission se prononcera après fourniture d'un dossier du District comprenant l'évaluation des dégâts et les prises en charge des assurances.

#### **District de Lyon et du Rhône :**

Dossier DAHMANE : le Docteur SAEZ informe la Commission de son expertise suite au compte-rendu d'hospitalisation. Il établira un rapport que la Commission adressera à la F.F.F. et à la M.D.S. pour révision de leur position et la prise en charge du dossier.

#### **District de Haute-Savoie Pays de Gex :**

La Commission ne prend pas en charge les accidents survenus à des joueurs ou joueuses n'ayant pas souscrit l'option « garanties complémentaires ».

#### **Questions diverses :**

Le secrétaire de la Commission a été interrogé sur les primes de Noël aux enfants des ayant-droits. Il a pris contact avec la Commission Fédérale qui a constaté que les services financiers de la FFF n'avaient pas fait le nécessaire dans les temps. Ce manquement est fort désagréable car les bénéficiaires mettent en cause la Commission Régionale et les correspondants des Districts, alors qu'ils ne maîtrisent rien dans cette opération.

Il est rappelé que les aides nationales ne sont pas accordées après l'âge de 21 ans pour les étudiants et pour ceux en alternance percevant un salaire. Les certificats de scolarité ne sont nécessaires qu'après 16 ans, date de scolarité obligatoire.

Le Président,

Raymond FOURNEL

Le Secrétaire,

André PONTON